



Resiliation contrat non respecté neuf mobile

Par **mimieh**, le **03/01/2008** à **11:18**

Bonjour ,

Je vous écris parce j'ai vraiment besoin de votre aide. J'ai souscrit un contrat Neuf Mobile 2h + SMS Illimités à 24,90€ l'an dernier, sauf que je me retrouve avec des factures représentant le double voire le triple. Je suis étudiante et ne peut pas assumer des sommes pareilles. Quand je consulte le suivi conso, ils donnent des indications erronnées (paroles du Service client), Suivi conso que je paye quand mon forfait est épuisé. Les Sms ne sont pas comptés illimités donc non respect du contrat. Comment puis je résilier sans avoir de frais ? y'a -t-il clauses abusives? Merci de vos reponses.

Melle H.